



Ville de Vaujours

N° 2021/03-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2021

DATE DE CONVOCATION : 09 mars 2021

DATE D’AFFICHAGE : 03 mars 2021

PRESIDENCE de Dominique BAILLY, Maire, Vice-président de Grand Paris
Grand Est

LIEU DE REUNION : Maison du Temps Libre, rue de Meaux à Vaujours

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 22

VOTANTS : 28

ETAIENT PRESENTS : Dominique BAILLY, Christelle MARTINEZ, Guy VALENTIN, José GODINHO DA SILVA, Jacqueline SCHMIT, Stéphane PAU, Martine FRANCHITTI, Guy ISDANT, Claudine POLIPOWSKI, El Ouahhab ARBAOUI, Sylvie LECOQ, Jean-Noël TETARD, Linda AYACHI, Adrien BAILLY, Christiane FRANCOIS LUBIN, Laurent LHOSTE, Céline DEMETZ, Vincent SIEPAIO, Hélène RONDEAUX, Chabane MAOUCHE, Inès MERBAH, Aïssam KROUNA, Walid MERBAH (19h08).

ETAIENT EXCUSES : Guiseppina DI MINO, Souraya ALIOUET, Aziz ABDAOUI, Véronique AUGUSTIN, Anthony BENOIT, Sonia BOUARICH.

POUVOIRS : Guiseppina DI MINO donne pouvoir à Claudine POLIPOWSKI, Souraya ALIOUET à Linda AYACHI, Aziz ABDAOUI à El Ouahhab ARBAOUI, Anthony BENOIT à Guy VALENTIN, Sonia BOUARICH à Inès MERBAH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Claudine POLIPOWSKI



Ville de Vaujours

Matière : Gouvernance
Service émetteur :
Direction générale des
services

Objet : Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) instituée par la Métropole du Grand Paris

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C-IV,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU la délibération n°CM2016/04/04 du Conseil métropolitain du 1^{er} avril 2016 portant création de la Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et précision de sa composition,

CONSIDERANT qu'une CLECT a été créée entre la métropole du Grand Paris et ses communes membres,

CONSIDERANT que cette CLECT est composée d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant désignés par chacun des conseils municipaux des communes membres,

CONSIDERANT la nécessité de désigner le représentant de la commune et son suppléant amenés à siéger au sein de cette CLECT,

CONSIDERANT que la commune doit informer la métropole du Grand Paris de tout changement de représentant en cours de mandat,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à 25 voix pour et 3 contre.

ARTICLE 1 : DESIGNE Monsieur Dominique BAILLY en tant que représentant titulaire au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées instituée par la MGP.

DESIGNE Monsieur José GODINHO DA SILVA en tant que représentant suppléant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées instituée par la MGP.

ARTICLE 2 : DIT qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Principal de Livry-Gargan et à Monsieur le Président de la Métropole



Ville de Vaujours

du Grand Paris

ARTICLE 3 : DIT que le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

Affichage de la présente délibération certifié avoir été effectué à la porte de l'Hôtel de Ville le

POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire,

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

« certifié exécutoire
Compte tenu de l'affichage
Le

Et le dépôt en préfecture
Le »

Le Maire,

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris Grand Est

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20210317-2021-03-03-DE
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021